

GMMag

Le magazine d'information de votre ville

AVRIL
2021



Échangeur de Césarée

04

Nouvel
Espace Citoyen

06

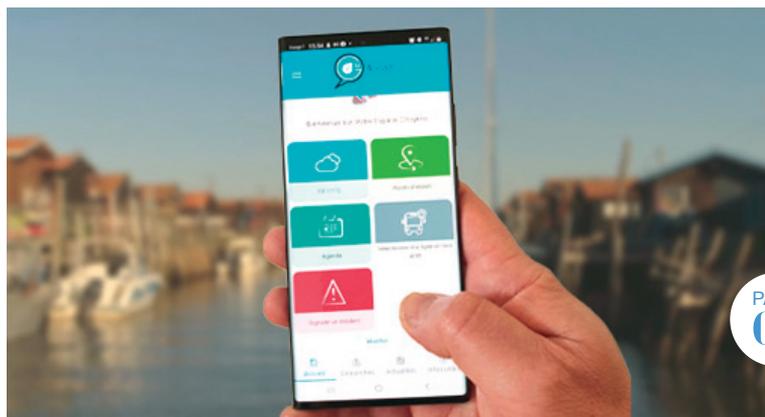
Travaux
A660

07

Au cœur
de la biodiversité



LE sommaire



PAGE
04

PAGE
04
DOSSIER SPÉCIAL
Espace citoyen



PAGE
06

PAGE
10

PAGE
06
L'ESSENTIEL DE L'ACTU

PAGE
10
DANS LES QUARTIERS

PAGE
12
DOUCEUR DE VIVRE

PAGE
16
VOTRE VILLE DE DEMAIN



PAGE
12

PAGE
20
CÔTÉ SPORT

PAGE
22
LE COIN DES ASSOS



PAGE
16

PAGE
24
VIE PRATIQUE

PAGE
25
LES TRIBUNES
BLOC NOTES



PAGE
20

PAGE
27
EN IMAGES

Édito



Chers amis Gujanais,

Il y a un an, le 15 mars, vous avez très majoritairement choisi notre équipe « Ensemble pour Gujan-Mestras » pour continuer à diriger notre ville.

Nous nous étions engagés à travailler ensemble pour vous, nous souhaitons former un véritable ticket, un ticket gagnant pour Gujan-Mestras, et nous nous réjouissons tous les jours d'avoir fait ce choix. C'est bien ensemble que nous œuvrons pour notre ville, et dans le contexte actuel, c'est un plus considérable.

En effet, l'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été marqués par cette affreuse crise sanitaire qui nous a obligés à modifier complètement notre façon de travailler. Malgré le confinement et les restrictions liés à la crise de la Covid-19, nous avons fait avancer les projets que vous aviez retenus lors de l'élection municipale. C'est la création de l'Office du Commerce et de l'Artisanat, le début de la construction de notre salle de spectacle, de grands chantiers de voirie dont vous pouvez mesurer l'impact partout dans notre ville. C'est aussi le lancement de nouveaux projets, comme le pôle culturel qui accueillera le Conservatoire de Musique et la Ludothèque. Mais c'est aussi de réelles améliorations de notre vie quotidienne avec l'Espace Citoyen, la gestion de la banque alimentaire, et bien d'autres.

La COBAS, notre Communauté d'Agglomération, est porteuse de grands projets qui bénéficient aux Gujanais. Comment ne pas parler de l'A 660. Vous avez tous pu emprunter les ponts de Césarée et de La Hume, et même si nous sommes encore en pleine phase de travaux, on devine les bienfaits que cela aura sur nos conditions de circulation. D'ici la fin du mois de mai, les bretelles d'accès seront totalement terminées, et nous pourrons emprunter l'A 660 dans sa configuration définitive. Merci de votre patience durant ces travaux colossaux.

Comment ne pas dire un mot sur le stockage des boues du port de La Teste au port de La Mole. Les travaux ont commencé avec les nuisances que nous avons dénoncées pendant toute la campagne, et c'est une grande amertume de savoir que nos arguments n'ont pas été entendus. La bataille se poursuit sur le terrain judiciaire, puisque nous avons attaqué les deux arrêtés préfectoraux, et que nous sommes en attente des résultats des prélèvements réalisés par un expert judiciaire et dont les résultats devraient conforter nos revendications légitimes. Parallèlement, nous avons voulu être force de proposition pour l'avenir : c'est pour cela que la ville a acheté un terrain situé le long de l'avenue de Césarée prolongée pour accueillir des bassins de décantation de dernière génération, qui seront construits par le SIBA. Cela évitera que notre Port de La Mole soit à nouveau un lieu de pollution.

A l'heure où nous écrivons ces mots, nous avons tous un grand espoir, l'espoir que la vie que nous avons connue avant l'irruption de la Covid reprenne sa place. Nous espérons cet été pouvoir nous retrouver dans des moments culturels, dans des moments sportifs, dans des moments festifs. Nous savons combien la convivialité vous manque. Nous pensons à toutes nos associations si actives qui, depuis de longs mois, ne peuvent pratiquer leurs activités, à tous ces jeunes qui n'ont pu rejoindre leurs clubs que de façon très ponctuelle. Nous voulons dire au monde associatif que nous serons là pour les aider à redémarrer, et à redevenir le fer de lance de notre ville. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, pour notre part, nous serons prêts. Nous avons hâte de vous retrouver.

Marie-Hélène Des Esgaulx
Maire de Gujan-Mestras

Xavier Paris
Premier Adjoint au Maire

MON ESPACE PERSO

SE CONNECTER

[Comment se connecter ?](#)

VOS DÉMARCHES

FAMILLES / JEUNES

INFOS PRATIQUES

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYEN

Un guichet unique en ligne au bénéfice de tous...

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyen, destiné à faciliter vos démarches liés à votre vie quotidienne et citoyenne.

Créez votre espace personnel !

Consultez la rubrique "Vos Démarches" pour y trouver l'ensemble des demandes, déclaration ou informations concernant les domaines :

- Enfance
- Population
- Sécurité
- Urbanisme
- Voirie
- Emploi
- Location de salle
- Eclairage Public
- Environnement ...

Pour vous faciliter la saisie, créez votre compte personnel qui vous permettra un suivi général de vos démarches.

En saisissant vos identifiants, vous pourrez accéder à votre tableau de bord afin de :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives

Nos services sont à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe municipale

DÉMARCHES

Panne d'un lampadaire

Dépôts Sauvages

Nid de Frelons

Nid de Poule

Panne d'éclairage...

[TOUTES LES DÉMARCHES](#)

ACTUALITÉS

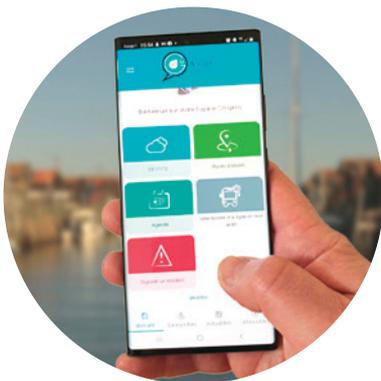


Vacances Ados

Cet accueil de type ALSH pour les enfants de CM2 à 17 ans, se fera sous la forme de semaines...

[Lire la suite](#)

[VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS](#)



Dossier SPÉCIAL

ESPACE citoyen

ENTRETIEN AVEC XAVIER PARIS
1^{ER} ADJOINT AU MAIRE



Xavier
PARIS

LANCEMENT D'UN ESPACE CITOYEN ET D'UNE APPLICATION MOBILE : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE AU BÉNÉFICE DE TOUS

La rédaction : Pourquoi avoir créé un espace citoyen ?

Xavier Paris : A l'heure du numérique, nous avons souhaité être plus performants, en proposant aux Gujanais un portail Citoyen et une application mobile, destinés à faciliter les démarches liées à leur vie quotidienne. Ce portail sera accessible courant Mai. Il permettra, grâce à un compte Citoyen, d'effectuer des démarches administratives en ligne, sur un ordinateur, un téléphone, une tablette, et ce 7j/7 et 24h/24 !

Pour accéder à ce portail, il suffira de se rendre sur le site internet de la ville (www.ville-gujanmestras.fr), et de créer son compte personnalisé et sécurisé. L'appli mobile sera quant à elle téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play.

La rédaction : Quels services les Gujanais trouveront-ils sur cet espace citoyen ?

Xavier Paris : Ils auront la possibilité d'accomplir deux types de démarches :

→ des démarches « familles », qui sont celles qui figurent sur l'actuel « espace famille ». Bien entendu, ce dernier va disparaître pour laisser place à la nouvelle version.

→ des démarches individuelles qui seront multiples et permettront de faciliter la relation des administrés avec la mairie.

Si je rentre plus dans le détail, il sera possible de réaliser :

- des démarches administratives (demandes d'actes de naissance, de mariage, de décès, recensement citoyen, prise de rendez-vous pour un projet de PACS ou de mariage, titres d'identité et passeport...).
- des demandes d'interventions : signaler un nid de poule sur

la voirie, une panne sur l'éclairage public, un nid de frelons, un dépôt sauvage...

- des démarches liées à l'urbanisme
- mais aussi des pré-réservations de salles, des demandes de location de matériels, s'inscrire au dispositif tranquillité vacances, à la médiathèque, et enfin déposer des demandes de stage.

La particularité d'un tel dispositif est qu'il permet à l'utilisateur d'accéder à son tableau de bord pour suivre l'évolution de sa demande, mettre à jour ses coordonnées et bénéficier d'un espace de stockage sécurisé pour ses pièces justificatives.

La rédaction : Pourquoi coupler l'espace citoyen d'une application mobile ?

Xavier Paris : Nous souhaitons renforcer le lien avec nos administrés et interagir davantage avec les nouvelles générations connectées. N'oublions pas qu'aujourd'hui, plus de 70 % de la population est équipée d'un smartphone connecté à internet ! Nous sommes dans l'instantané.

L'application mobile permettra aux citoyens de géolocaliser et décrire une anomalie constatée par exemple sur la voie publique, d'y ajouter une photo et donc d'informer en temps réel les services municipaux. Ce lien direct est essentiel.

Elle proposera bien sûr les mêmes fonctionnalités que celles du portail citoyen, mais également des informations sur l'actualité de la ville, les horaires de bus, l'annuaire des marées, la météo...

Enfin l'application sera personnalisable et fonctionnera avec les mêmes identifiants que ceux utilisés pour l'Espace citoyen.

LE SIGNALEMENT comment ça marche ?

- 1 CONSTATER** Vous constatez un problème dans la ville.
- 2 SIGNALER** Vous utilisez votre smartphone pour effectuer le signalement (vous pouvez même utiliser le service de géolocalisation pour déterminer le lieu précisément).
- 3 TRAITER** La ville reçoit une notification qui est transmise au service concerné.
- 4 INFORMER** Une fois le problème traité, vous recevez une notification par mail vous informant que le problème est résolu.

A bientôt sur votre Portail citoyen !

INFO +
Ces outils seront évolutifs ; des services supplémentaires seront progressivement proposés.



Inauguration du pont de La Hume

A 660, ENTRETIEN AVEC **Marie-Hélène Des ESGAULX** PRÉSIDENTE DE LA COBAS

La rédaction : *Pouvez-vous nous faire un point sur les travaux des échangeurs et plus généralement sur les travaux de l'A 660 ?*

MHDE : Chacun a pu voir que les deux ponts ont été ouverts à la circulation, à quelques jours d'intervalles, durant la deuxième quinzaine de février. On peut désormais se déplacer du nord au sud et du sud au nord, en toute sécurité, tant à La Hume qu'à Césarée.

La rédaction : *Le chantier est-il dans les temps ? Peut-on espérer retrouver une fluidité cet été ?*

MHDE : Ce chantier aura été suivi de façon exemplaire par les services de l'Etat qui en assuraient à la fois la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Malgré les deux mois d'interruption lors du premier confinement, malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, malgré les aléas climatiques exceptionnels auxquels nous avons été confrontés à plusieurs reprises, la durée des travaux a été maîtrisée. Actuellement, les travaux se poursuivent sur les 2x2 voies et leurs bretelles d'accès. Bien évidemment, cela occasionne des gênes et des fermetures d'accès durant quelques semaines. N'oublions pas que nous sommes en mode chantier !

Mais à la fin du mois de mai, nous pourrions circuler dans la configuration définitive.

Bien sûr, il restera des aménagements paysagers, notamment, qui seront faits par la suite, au moment opportun et sans impact sur la circulation automobile.

Pour ma part, je suivrai tout particulièrement la question des murs anti-bruit.

La rédaction : *Qu'en est-il des traversées cyclables ?*

MHDE : Les aménagements réalisés sont reliés au réseau actuel.

A Césarée, la traversée se fera de façon souterraine, comme c'était le cas auparavant, et la piste cyclable sera prolongée jusqu'à la dernière entrée de l'Actipôle.

A La Hume, la traversée se fait sur le pont, sur un espace totalement sécurisé, qui sera connecté au réseau existant au nord. Au sud, nous lancerons la construction d'une piste le long de l'avenue de l'Europe qui sera aussi connectée à l'hôpital.

La rédaction : *Restera-t-on dans l'enveloppe financière ?*

MHDE : Je vous le confirme, l'enveloppe prévisionnelle des 55 millions d'euros ne sera pas dépassée, et mieux elle ne sera pas consommée dans sa totalité.

AU CŒUR de la biodiversité !

Les premiers jardins partagés de Gujan-Mestras

Les jardins partagés, qui seront à terme déployés dans chaque quartier de la Ville, sont destinés aux Gujanais qui désirent jardiner et ne possèdent pas de terrain. L'idée a été de les mettre au cœur de la ville, au plus proche des bénéficiaires.

Le premier de ces jardins partagés verra le jour sur le site du parc du château d'eau. Il sera constitué de trente-deux parcelles, chacune associée à un cabanon avec un accès à l'eau, dont deux qui seront aménagées pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Un verger commun et des composteurs compléteront cet ensemble.

Une gestion écologique du site sera privilégiée.

Outre un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses qui participent au maintien de la biodiversité en milieu urbain, ce jardin se veut aussi à la faveur de ses espaces communs un lieu de convivialité, d'échange et de partage.



Vous êtes intéressés ?

Il vous suffit de remplir le dossier de candidature disponible sur le site de la ville et de prendre connaissance du règlement intérieur élaboré pour garantir un socle de valeurs communes et le bon fonctionnement de cette nouvelle pratique.

Projet Hirondeffes : un projet participatif destiné à renforcer la biodiversité communale

Force est de constater que depuis quelques années, les hirondelles sont moins nombreuses à survoler notre territoire et leur migration plus tardive.

C'est pourquoi, la Ville en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Nouvelle Aquitaine s'est associée au Projet Hirondeffes qui a vocation à impliquer tous ceux qui le désirent dans le recensement des nids existants sur notre commune.

Cette phase de recensement va permettre de faire dans un premier temps une cartographie des nids existants, et dans un deuxième temps (hiver 2021-2022), des nids seront posés à proximité de ceux en activité recensés au cours de l'été 2021.

Les inscriptions pour le recensement et/ou pour les ateliers destinés à savoir distinguer l'hirondelle rustique de l'hirondelle des fenêtres, se font auprès du service Environnement Développement durable de la ville.

L'idée est de continuer tous les ans le comptage des nids et d'ajuster au mieux, au fil du temps, les actions en faveur des hirondelles afin de pérenniser leur population.



Hirondelle rustique



PREMIÈRES ACTIONS de l'Office du Commerce et de l'Artisanat



L'acteur clé
du renouveau
du cœur de ville !



La ville de Gujan-Mestras a souhaité soutenir et valoriser ses commerces en se donnant les moyens de ses ambitions. Cela s'est traduit tout d'abord par la création de l'**Office du Commerce et de l'Artisanat (OCA)** au sein de **Gujan-Mestras Développement**. Puis par le recrutement d'un **manager de commerce**, en la personne de **Magali VERGEZ**, qui a pris ses fonctions le 6 janvier dernier, et a immédiatement commencé un travail de terrain en allant à la rencontre de tous les commerçants Gujanais.

Promouvoir nos commerces, créer du trafic et fidéliser la clientèle locale : les premières actions et les projets en cours.

→ La première mission dont s'est emparée Magali VERGEZ est la création d'une base de données qualifiée du tissu économique local.

→ La création d'un « **Chéquier bénévole** » est actuellement en cours d'élaboration : il proposera sous forme de coupons, **des offres privilèges aux 5000 bénévoles associatifs** afin de les inciter à consommer gujanais. Pour le Président de l'OCA, Xavier PARIS, « Il s'agit là d'une **opération « 100 % gagnant » pour les commerçants et les bénévoles** ».

→ Une opération commerciale « **Fête des Mères** » et « **Fête des Pères** » est en cours de préparation.

→ Enfin, l'accueil des nouveaux commerçants, des rencontres autour de petits-déjeuners par profession, et bien entendu du terrain et encore du terrain rythmeront le travail du manager de commerce !

Gujan renforce les moyens techniques de sa police municipale

Après l'armement, les policiers municipaux sont équipés désormais de caméras-piétons.

« Cet équipement leur permet de travailler plus sereinement. C'est un outil de dissuasion non pas unique mais complémentaire. En cas d'incident, ces images constitueraient un élément de preuve et aideraient à la résolution de l'enquête. C'est une protection pour l'agent et pour le citoyen » précise **Bernard COLLINET**, Adjoint au maire chargé de la sécurité.

Enfin, il est important de signaler que les données sont conservées pendant 6 mois à compter du jour de l'enregistrement. Au terme de ce délai, elles sont effacées automatiquement si aucune action juridique n'est engagée.



Bernard
COLLINET





POINT sur la vaccination

Depuis que le mouvement de vaccination a été engagé, la Ville de Gujan-Mestras n'est pas restée inactive.

Marie-Hélène Des Esgaulx a proposé aux services de l'Etat de mettre à disposition une salle communale mais cette option n'a pas été retenue. En sa qualité de présidente de la COBAS, elle fait un point hebdomadaire avec la Préfète afin de suivre l'évolution de la vaccination et l'état sanitaire sur le territoire du sud-bassin.

Depuis le 25 février, la vaccination est ouverte chez les médecins et plus récemment chez les pharmaciens, aux personnes de 50 à 74 ans souffrant de comorbidité ou avec un risque de développement de forme grave de la Covid 19.

Toutefois, le rythme de vaccination varie en fonction du nombre de doses livrées aux professionnels de santé.

Rappelons enfin que les populations pour le moment concernées, c'est-à-dire les plus de 70 ans, peuvent toujours prendre rendez-vous auprès de l'un des trois centres de vaccination ouverts dans le secteur, à savoir au Pôle Santé à La Teste, au Tir au Vol à Arcachon et depuis le 29 mars, à Biganos.

DÉMOGRAPHIE les derniers chiffres de la population

L'INSEE a publié
au début de l'année ses chiffres.
Sur le territoire de la COBAS, la population se
décompose comme suit :

GUJAN-MESTRAS

21 991 HABITANTS

ARCACHON

11 825 HABITANTS

LA TESTE-DE-BUCH

26 626 HABITANTS

LE TEICH

8 378 HABITANTS

Soit un total de

68 820 HABITANTS

Dans LES QUARTIERS

Au fil DES CHANTIERS

TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS



ET AUSSI...

→ Travaux de purge de racines sur les voies et de renforcement de la chaussée : allées Charles Gounod, Claude Debussy, Giuseppe Verdi, Maurice Ravel et Franz Schubert.

↓ 2^{ème} tranche de l'avenue Sainte-Marie, entre l'allée de la Péguillière et l'allée des Deux Écluses.



TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS

→ Cours de la République : enfouissement des réseaux électriques et Télécom (la réfection de la voirie est programmée en janvier 2022).

→ Réfection de la rue Armand Daney, entre la rue du Château et la rue du Maréchal Foch. Le chantier s'achèvera fin mai.



↑ Réfection et élargissement du Boulevard Pierre Dignac, entre la rue Pierre Daney et rue du Château, avec prolongement de la piste cyclable. Les travaux se termineront fin avril.

TRAVAUX DE VOIRIE À VENIR

→ Réfection par la COBAS de l'avenue de Césarée prolongée, entre la zone d'activités Actipôle 1 et la déchetterie, avec aménagement d'une piste cyclable. Les travaux débuteront mi-août.

→ Aménagement du parking de la salle omnisports de Chante-Cigale. Les travaux débuteront courant avril pour une durée de 15 jours.

→ Réfection de la chaussée de l'allée de Verdalle, entre l'avenue de la Plage et l'allée des Vanneaux.

→ Réfection de la chaussée et des entrées charretières de l'allée des Papillons.

→ Réfection de la chaussée et des entrées charretières de la rue de L'Or, entre l'impasse Lou Pin Metche et l'allée du Moulin Neuf. Les travaux seront réalisés au printemps.

→ Réfection de la chaussée et des entrées charretières du boulevard Pierre Dignac, de l'allée des Prés Salés à l'entrée du Port de Meyran Est.



↑ 2^{ème} tranche de l'avenue de la Plage. La fin des travaux est prévue mi-avril.

DE NOUVEAUX défibrillateurs



Jérémie DUPOUY

Notre ville s'est équipée, depuis 2014, de 8 défibrillateurs répartis sur plusieurs endroits du territoire.

« Il était devenu indispensable de renforcer le maillage cohérent de ces équipements dans tous les lieux de vie » confie **Jérémie DUPOUY, Conseiller Municipal et Délégué suppléant au Comité Technique et au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.**

A cet effet, quatre appareils supplémentaires ont été installés aux endroits suivants : place de la Claire, port de la Hume, Maison de l'huître et à l'entrée de Bassin des Loisirs.

Notons que tous ces matériels de secours sont placés en accès libre à l'extérieur, contrairement à ceux que l'on peut trouver dans certains établissements privés.

INFO +

Il est possible d'avoir un aperçu du positionnement de ces défibrillateurs en cliquant sur l'icône plan interactif du site de la ville, dans la catégorie « Social et Santé ».

Douceur
DE VIVRE

Nouvel accueil de la MAISON DES JEUNES



*Nouveau nom
Nouveau départ !*

Dès la rentrée 2020, la municipalité a engagé plusieurs modifications significatives dans le fonctionnement de la Maison des Jeunes, en adaptant ses horaires d'ouverture et de fermeture, en remodelant l'offre d'accueil et en élargissant les tranches d'âges concernées.

Quoi de mieux pour incarner le changement, sinon d'adopter une nouvelle dénomination : le PRAJ s'appelle donc désormais tout simplement Maison des Jeunes !

DES HORAIRES MIEUX ADAPTÉS

La structure ouvre désormais entre 11h30 et 13h30 les mardis, jeudis et vendredis pour accueillir en particulier les jeunes du Lycée de la Mer. L'heure d'ouverture est avancée de 9h à 8h30 pendant l'été et les vacances scolaires pour mieux coller aux horaires des parents. Quant à la fermeture elle passe de 18h30 à 18h.

UNE OFFRE REVUE ET CORRIGÉE

Afin d'offrir un mode de garde plus sécurisé aux parents des plus jeunes, en particulier les 11-13 ans, l'accueil de type « Sport Vacances » qui ne fonctionnait qu'au mois de juillet, a été étendu à toutes les vacances scolaires. Deuxième changement très notable, cet accueil de type ALSH, dénommé « Vacances Ados », se déroule sous la forme de semaines thématiques en alternant des activités sportives, culturelles ou encore en rapport avec la découverte du territoire et la protection de l'environnement.

UN PUBLIC ÉLARGI

A l'instar de Sport Vacances qui a été ouvert aux CM2 depuis l'été 2019, la Maison des Jeunes sera ouverte aux enfants de CM2 dans le cadre de « Vacances Ados ». Enfin, pour permettre aux jeunes majeurs qui fréquentaient la structure depuis de longues années de pouvoir continuer à le faire, l'âge maximum est passé de 18 à 20 ans.

Et comme le précise **Fabienne LEHEUDÉ, Conseillère Municipale en charge de la Jeunesse**, « la Maison des Jeunes est présente depuis l'été dernier sur les réseaux sociaux avec une page Facebook intitulée « Maison des Jeunes de Gujan-Mestras » et un compte Instagram [mdjgm33470](#) ».



Fabienne
LEHEUDÉ



Du côté des CRÈCHES...

Notre ville compte 4 structures qui accueillent chaque année près de 150 enfants :

→ un multi-accueil privé
« **Les Coccinelles** »

→ 3 multi-accueils associatifs :

- **Les P'tits Pouces et Les Clapotis** gérés par les parents des associations respectives.

- **Les Barbotins** dont la Ville a confié la gestion à l'association Enfance Pour Tous dans le cadre d'une délégation de service public.

Pour l'année 2020, ces structures ont été financées par la Ville à hauteur de 557 118 € en fonctionnement.

COMMENT SOLLICITER UNE PLACE DANS UN OU PLUSIEURS DE CES MULTI-ACCUEILS ?

Il faut prendre rendez-vous avec le service Primo-Accueil de la Ville qui gère l'attribution des places dans les 4 structures. Celui-ci est situé à la Maison de l'Enfance, allée Clément Marot. Pour tout renseignement, contacter la Maison de l'Enfance au 05 57 52 59 20.

Mélanie JEAN-JEAN, Conseillère Municipale déléguée à la Petite enfance, rappelle que « *la Ville souhaite en permanence améliorer et optimiser les conditions d'accueil de nos enfants dans ces infrastructures et consacre chaque année des moyens importants, en concertation avec les présidents et gestionnaires des crèches* ».

AINSI POUR 2020, ON PEUT NOTER PARMI LES INVESTISSEMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS :

→ la construction d'un préau d'environ 30 m² pour les **P'tits Pouces**, et le remplacement du grillage par un mur de clôture afin de fournir un espace ombragé et abrité aux enfants ;

→ la construction d'une extension d'environ 40 m² attenante au bâtiment existant pour les **Clapotis**, comprenant une salle du personnel, un local de stockage, 2 vestiaires, un sanitaire et une douche. A cela s'ajoute l'installation d'un système de chauffage/climatisation pour l'ensemble du bâtiment.

Le coût global de ces investissements s'élève à près de 150 000 €.



Extension des Clapotis



Mélanie
JEAN-JEAN

Réglementation sur L'ABATTAGE D'ARBRES

La Ville de Gujan-Mestras souhaite préserver son couvert forestier et réglemente strictement l'abattage des arbres au moyen d'un arrêté municipal (Arrêté n° 2021.003.003.NSB.SD).

Chaque citoyen désirant procéder à l'abattage d'un arbre ou arbuste sis sur sa propriété devra solliciter impérativement auprès des services de la mairie une autorisation préalable disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou sur le site internet de la commune à la rubrique Vie quotidienne/Cadre de vie/Réglementation.

UN « PLAN ARBRES » QUI ENTRE EN VIGUEUR...

Par ailleurs, la ville poursuit son plan « Arbres » qui consiste à remplacer, conformément à ses engagements, tout arrachage d'un arbre mort ou malade par la plantation en lieu et place de deux arbres. D'ici quelques jours, quelques 261 arbres et arbustes (principalement chênes, bouleaux, pins parasols, sorbiers et cerisiers fleurs de grandes tiges) seront plantés.

Parallèlement, nous allons lancer notre plan « 100 arbres par an en milieu urbain ».

La mobilisation de la Ville en faveur du reboisement de notre territoire est totale. Il n'est plus à démontrer que la plantation d'arbres (mais aussi d'autres plantations telles que des arbustes ou des haies) améliore la qualité de l'environnement dans la lutte contre le changement climatique.

CE QU'IL FAUT RETENIR DUDIT ARRÊTÉ :

- Dans le prolongement du dépôt de dossier en mairie, un représentant du service « Environnement et Développement Durable » viendra sur place pour juger du bien-fondé de la demande.
- L'arbre abattu devra être remplacé par un autre arbre de haute tige (consulter liste des essences retenues).
- Toute infraction à ladite réglementation est passible d'une amende.



Ouverture d'un parc canin, lieu de vie convivial et de rencontre

Le parc canin du château d'eau, qui a ouvert depuis le début de l'année, est un espace clôturé pour que nos compagnons à quatre pattes puissent en toute liberté et sécurité, s'entraîner et se socialiser sur les parcours mis à leur disposition. Il est constitué d'une aire de jeux avec modules d'exercices de 225 m² avec un « caniroom », espace sanitaire attenant.

Enfin, la municipalité cherche aussi à faire vivre ce lieu et réfléchit à y faire venir une fois par mois un dresseur afin qu'il dispense des conseils d'éducation canine.



AIDE ALIMENTAIRE et crise sanitaire



Patricia
BOUILLON

Reprise totale de l'aide alimentaire par le CCAS

Depuis plusieurs années, la Ville de Gujan-Mestras et le Centre Communal d'Action Sociale soutiennent les acteurs locaux de la collecte et de la distribution des denrées de la Banque Alimentaire, dont l'investissement sans faille a permis d'assurer en tout temps et en toutes périodes une aide alimentaire régulière et attendue par de nombreuses familles fragilisées.

Soucieuse de faire évoluer les missions dévolues au CCAS vers une implication plus opérationnelle dans le dispositif de lutte contre la précarité alimentaire et soulager les bénévoles locaux, la Ville de Gujan-Mestras s'est appuyée sur l'engagement d'un nouveau partenariat avec Hyper U et la Banque alimentaire de Bordeaux.

Rappelons que 3 agents du CCAS sont affectés à cette mission, aidés d'une quinzaine de bénévoles et des services techniques municipaux (véhicule frigorifique avec un chauffeur mis à disposition tous les mardis).

Patricia BOUILLON, Adjointe déléguée aux Affaires sociales, handicap, personnes âgées et logement, tient à « remercier tous les Gujanais pour leur élan humanitaire et leur générosité qui ont permis, lors de la dernière collecte, de comptabiliser 8,5 tonnes de denrées alimentaires, un record ! ».

Navette marché



Stéphan
PEY

Un nouveau service de mobilité pratique et gratuit...

Rendre la vie plus simple et pratique pour les usagers demeure le fil conducteur de notre action. Pour faciliter l'accès au marché de plein air du mercredi matin, l'idée d'une navette a fait son chemin. Elle a vu le jour en septembre dernier. « Cette navette relie le parking-relais de l'Espace Familles (à proximité des jardins de l'Hôtel de Ville) à l'arrêt minute de la gare, de 8 h 30 à 12 h 30, avec des rotations toutes les 10 minutes. L'essayer, c'est l'adopter, alors n'hésitez pas ! » conclut **Stéphan PEY, Conseiller Municipal délégué au Commerce et à l'Artisanat.**



Quand l'animation s'invite dans les quartiers



Corinne
GAUTIEZ

L'équipe municipale a innové l'été dernier en proposant un nouveau concept au coeur des quartiers. Ainsi sont nés les Impromptus du Mercredi, des apéro-concerts donnés en simultané sur trois sites : à la Hume, Place de l'Hôtel de Ville et Place de la Claire.

Forte de ce succès, la Ville a décidé de reconduire cette manifestation en 2021, mais désormais les lundis. Une programmation dont se réjouit **Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers,** qui valide le concept d'une animation de proximité : « Les Impromptus ont suscité la curiosité et à vrai dire un véritable engouement ! Par cette proximité, nous souhaitons sensibiliser de nouveaux publics ».

Et comme pour la 1^{ère} édition, un partenariat sera renouvelé avec des commerçants qui proposeront des assiettes gourmandes lors de ces instants musicaux.



Votre ville
DE DEMAIN

Reconstruction de L'ÉCOLE LOUIS PASTEUR



©Moon Safari

PLAN DE SITUATION DE LA FUTURE ÉCOLE LOUIS PASTEUR



Dans le cadre du « Plan écoles » porté et financé par la COBAS, l'école élémentaire Louis Pasteur sera déplacée sur l'ancien terrain d'entraînement de rugby.

Le projet de construction du bâtiment principal comprend :

- 9 salles de classes
- une salle polyvalente
- une espace de restauration
- une bibliothèque.

Claude BENOIT, Adjointe aux Affaires Scolaires, revient sur l'originalité et la singularité du projet : « Nous avons accordé une importance toute particulière au projet paysager afin de proposer aux usagers un ensemble harmonieux et agréable à vivre ». Et d'ajouter « l'école Louis Pasteur était la seule qui n'avait pas son espace restauration, ce sera désormais le cas ! ».



Claude BENOIT

Les travaux débuteront à la fin du premier semestre 2021, pour une durée de 18 mois.

À LA RENCONTRE du Promeneur du Net

La ville de Gujan-Mestras, a décidé d'adhérer au réseau des Promeneurs du Net, qui compte 39 « promeneurs » en Gironde, en s'appuyant sur sa structure de la Maison des Jeunes.

Le promeneur du Net gujanais, Brice Montoussain, est animateur de la Ville depuis 2016 et très familier des réseaux sociaux.

QUEL EST SON RÔLE ?

- établir une relation de confiance avec les jeunes de la commune sur les réseaux sociaux
- répondre à leurs préoccupations et leur proposer de participer aux événements de la structure afin de tisser du lien, de favoriser l'accès à leurs droits.
- écouter, aider les jeunes et leur apporter un soutien quand ils en ont besoin.

COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC LE PROMENEUR DU NET ?

- Sur Facebook : Brice PromeneurduNet
- Sur Instagram : bricepdn
- à la Maison des Jeunes, aux jours et horaires d'ouverture



SALLE DE Spectacle

Dernières opérations avant commencement des travaux

Les conditions climatiques extrêmes que nous avons connues en janvier avec de fortes pluies ont nécessité que l'on procède au rabattement de la nappe avant le début des travaux. L'opération consiste à abaisser, le temps du chantier, le niveau d'eau de la nappe phréatique. Cette technique de pompage permet de drainer toute l'eau dont le terrain est imbibé afin de travailler au sec et en toute sécurité.

En lien avec le rabattement de la nappe, un dossier réglementaire relatif à la loi sur l'eau a été déposé. Nous débuterons les travaux dès que le niveau de la nappe le permettra.

Parallèlement, nous travaillons sur le projet culturel de cette salle avec pour objectif de vous offrir une programmation de qualité, variée et pour tous publics.



INFO +
L'ouverture de la salle est prévue pour janvier 2023



Corine CAZADE

CRÉATION DU FUTUR Pôle culturel

Pour continuer à développer une offre culturelle accessible et diversifiée sur le territoire en faveur de la jeunesse et répondre aux attentes des familles, la commune a souhaité fusionner ses équipements socio-culturels dans un ensemble unique.

Ainsi, un nouvel équipement sera construit en extension de la médiathèque Michel Bézian.

Il comprendra :

- Une ludothèque de 150 m² d'espace destiné aux jeux et jouets pour les 0-10 ans
- Un conservatoire de musique de 295 m² avec 12 salles de cours
- Une salle d'animation et de répétition de 145 m².

Corine CAZADE, Conseillère Municipale déléguée à la Culture, ne cache pas son impatience : « Ce nouvel écrin permettra à la Médiathèque d'étendre son offre notamment en direction des jeunes publics, et aux élèves du Conservatoire de s'adonner à leur passion dans un lieu digne de ce nom, moderne, spacieux et fonctionnel. La dynamique créée autour de ce vaste projet d'ensemble va contribuer à améliorer encore la qualité et la cohérence de l'offre culturelle de la Ville ».

INFO +
L'ouverture au public du pôle culturel est prévue pour septembre 2023

Point d'étape sur LE LOGEMENT SOCIAL

La Préfecture a communiqué à la ville son objectif triennal 2020-2022 de production de logements sociaux. Ce nombre de logements à produire est calculé sur une hypothèse de rattrapage théorique du déficit de logements sociaux pour atteindre le seuil des 25% exigé par la Loi en 2025.

Sur la dernière période triennale 2017-2019, 285 logements sociaux avaient été produits, soit près de la moitié de l'objectif fixé par l'État.

L'analyse des chiffres montre que la part des logements sociaux produits ou programmés sur cette période représentait 38 % du nombre total de logements produits, ce qui illustre les efforts faits, la prise en compte du problème, et la volonté de faire. Pour autant, la ville n'atteignant que la moitié de l'objectif assigné, la pénalité (payée chaque année pour logements sociaux manquants) a été majorée du double par la Préfète.

ET DEMAIN ?

Le nouvel objectif est fixé, sur 3 ans, à 818 logements. Il est, au regard de ce qui précède, matériellement impossible à atteindre, et ce même si 100 % des logements construits sur Gujan-Mestras étaient des logements sociaux ! La Ville a interpellé l'État sur les difficultés inhérentes à cette application « mathématique » de la Loi, qui fait abstraction des spécificités locales, de la rareté et du coût du foncier, et qui occulte le phénomène de division parcellaire accentué par la Loi ALUR.

Toutefois, la volonté de produire du logement social existe. Afin d'accentuer ce rattrapage, le seuil de déclenchement de la servitude de mixité sociale a été abaissé à 8 logements, grâce à une modification de PLU achevée en 2019 (toute opération de plus de 8 logements doit ainsi comporter au moins 35% de logements sociaux).



Résidence Le Parad'Or



Côté SPORT



PADEL

une nouvelle discipline sportive en plein essor

Dans le cadre du plan Padel lancé par la COBAS, la ville vient de s'enrichir d'un nouvel équipement sportif. A la fois ludique, convivial et très prisé, le Padel est un mélange entre le tennis et le Squash.



André
MOUSTIÉ

« Cet équipement répond à une demande grandissante des sportifs, et son exploitation reviendra au Tennis-club de Gujan-Mestras qui pourra y organiser des tournois. Le Padel sera accessible à tous. » précise **André MOUSTIÉ**, Adjoint délégué au Sport et à la Jeunesse.

A noter que ce nouvel équipement sportif a le mérite et la particularité d'avoir été conçu de manière à impacter le moins possible la nature. Ses parois vitrées permettront aux usagers de profiter de l'écrin de verdure dans lequel il est situé et de réduire les coûts d'exploitation.

INFO +

Un second city-stade est prévu pour 2022 à côté du skate-park



CITY-Stade

Un nouvel équipement sportif pour les jeunes

La construction d'un city-stade faisait partie des promesses de campagne de l'équipe municipale. Cette action a été confortée par le Conseil Municipal des Jeunes qui a été pleinement associé au projet.

Ce city-stade, co-financé par la Ville et Gujan-Mestras en fêtes, sera situé à côté de la salle omnisports, non loin de la future Maison des Jeunes, et sera opérationnel en juin prochain.

POURQUOI CE NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF ?



Marius
COMBE-SPERTI

Marius Combe-Sperti, Maire Junior de Gujan-Mestras, ne cache pas son impatience « *vivement que le city-stade soit construit ! Mes camarades et moi avons hâte de pouvoir nous y retrouver pour pratiquer plusieurs sports, surtout qu'on pourra y aller quand on veut ! Et puis c'était une idée que le Conseil Municipal des Jeunes avait proposée, alors nous sommes fiers qu'elle ait été retenue.* »



TERRAIN de rugby de Chante-Cigale

Le nouveau terrain d'entraînement de rugby de Chante-Cigale est opérationnel depuis le début de l'année. Des vestiaires seront construits à proximité dans un second temps.

Le coin DES ASSOS

LE GUICHET unique

Un seul interlocuteur !

Afin de faciliter l'ensemble des démarches administratives des associations, un Guichet Unique a été créé en octobre dernier. Il a vocation à centraliser toutes les demandes des associations, les accompagner, les informer, que ce soit pour réserver une salle, organiser une manifestation et la valoriser, demander du prêt de matériels.

Pour **Chantal DABÉ, Conseillère Municipale déléguée aux Associations Culturelles et de Loisirs**, « ce Guichet Unique, situé à la Maison des Associations, est désormais l'unique porte d'entrée pour toutes les démarches. Véritable relais entre l'Administration et les associations, il permet une gestion plus simple et plus efficace ».



Chantal
DABÉ

Pour joindre la Maison des Associations :
Tél. 05 57 15 72 40
Courriel :
maisondesassos@ville-gujanmestras.fr

Pour les demandes de réservation de salles,
un numéro dédié est mis en place :
Tél. : 05 40 27 99 90.

AU PLUS PRÈS des associations

Notre ville compte quelques 180 associations, toutes très impliquées dans la vie gujanaise.

Afin de mieux les identifier, la ville a travaillé sur une nouvelle identité visuelle, plus moderne et plus colorée. Cette nouvelle identité, qui reflète le dynamisme et la richesse de notre tissu associatif, sera déclinée désormais sur l'ensemble des supports de communication.

Et pour **Jean-Jacques Germaineau, Conseiller Municipal délégué aux Associations Sportives**, « c'est une chance pour Gujan-Mestras de compter sur toutes ces associations qui donnent une vraie dynamique à la vie de la cité. Nous avons à cœur de les accompagner et de les soutenir. Nous avons d'ailleurs mis en place, en ce début d'année, une lettre d'information intitulée « Ressources » qui est adressée mensuellement aux présidents d'associations. Ce lien est primordial ! »



Jean-Jacques
GERMAINEAU



La Cabane, atelier et ESPACE DE COWORKING

L'atelier La Cabane est un espace de 400 m² sur 2 étages dédié à l'entrepreneuriat, la création et le travail en réseau.

Au rez-de-chaussée, on y trouve un lieu outillé ouvert aux professionnels et aux particuliers qui souhaitent façonner le bois.

A l'étage, vous avez accès à un espace de coworking ouvert aux professionnels de tous les secteurs d'activités avec des bureaux à louer tout équipés.



Sylvie
BANSARD

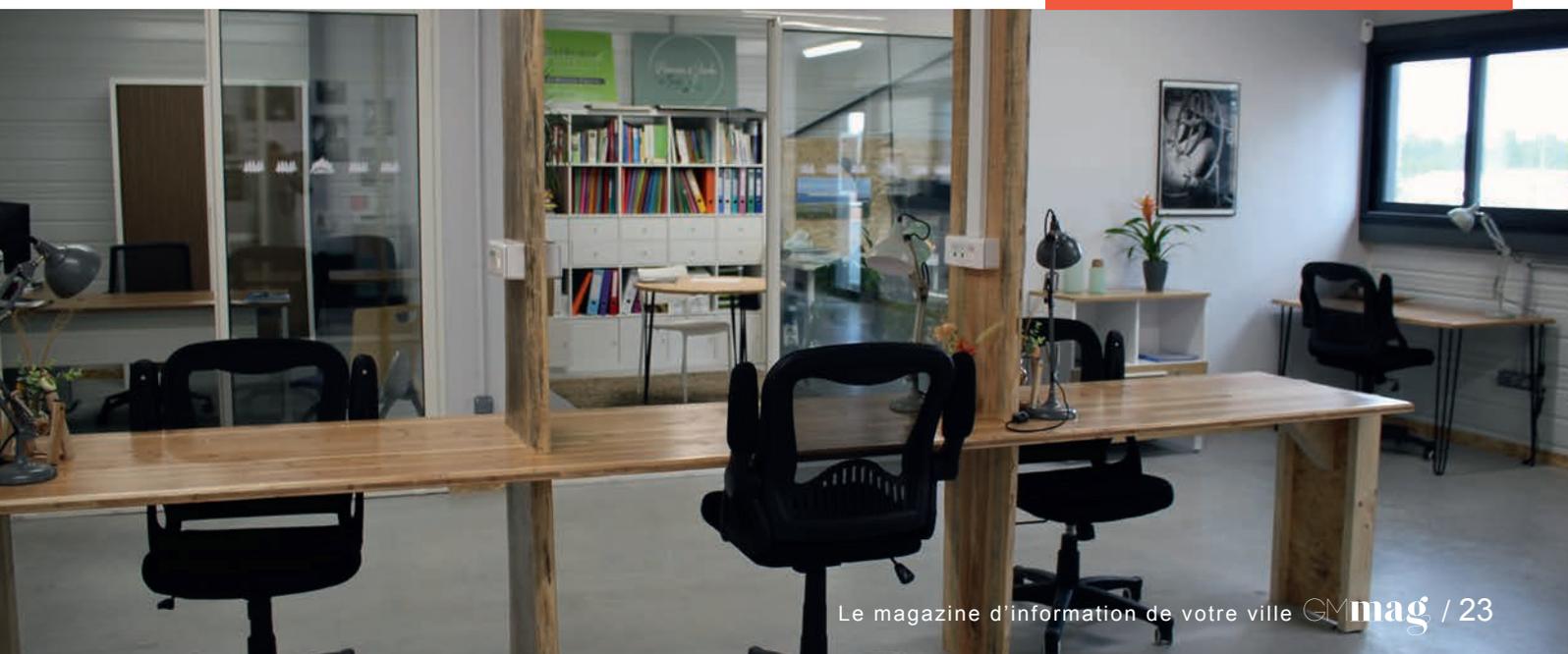
Sylvie BANSARD, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de la COBAS en charge du développement économique, a été conquise par le concept : « *L'atelier La Cabane, c'est un coworking à la fois intimiste et moderne, qui grouille de matériels et de machines ! Mots d'ordre : lieu de vie, convivialité, simplicité. On aime !* ».

Un dernier coup de cœur original et écoresponsable : accolé à la façade extérieure de l'arrière du bâtiment, on découvre un gros tuyau d'aspiration de copeaux de bois mis à disposition gracieusement des particuliers qui souhaiteraient se procurer du paillage.

CONTACT

2 allée Ferdinand de Lesseps
Actipôle 1
à GUJAN-MESTRAS

Tél. 06 60 62 34 26
lacabane.workshop@gmail.com
lacabane-workshop.com



Vie PRATIQUE

LES CONSEILS de Quartiers



La municipalité et les quartiers nouent une relation privilégiée

En 2017, la municipalité a souhaité créer des conseils de quartiers pour se rapprocher de ses concitoyens. Leur objectif est de permettre aux habitants d'un même quartier de pouvoir se rassembler autour d'échanges et de réflexions sur l'amélioration du cadre de vie, la mise en place de nouveaux équipements publics et de faire connaître leurs besoins communs.

Installés fin 2020, les nouveaux conseils de quartiers ont déjà commencé à travailler et réfléchir sur des axes précis : limitation de vitesse dans certaines zones, sens de circulation d'une voie, mise en place de panneaux de signalisation, ou encore schéma des pistes cyclables...

« En parallèle des grands projets qui structurent l'avenir de notre ville, il est tout aussi important d'agir pour améliorer le quotidien des Gujanais » déclare **Xavier PARIS, Premier Adjoint au Maire en charge des conseils de quartiers.**

Pour visualiser les quartiers et connaître vos conseillers de quartiers
→ Rdv sur le site de la Ville, rubrique Vie Municipale / Démocratie Locale

Pour contacter le coordinateur des Conseils de quartiers
→ s'adresser à Tristan Pauc au 05 57 52 57 64
ou par courriel à monquartier@ville-gujanmestras.fr

INSTALLATION DE PIÈGES à moustiques

une expérimentation qui ouvre des perspectives intéressantes...

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIBA (Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon) est engagé dans la lutte contre le moustique. Une équipe dédiée est chargée de la prévention en traitant les gîtes naturels et en insistant sur les bons comportements à adopter, mais cela ne suffit pas pour endiguer le mal. Le SIBA a donc souhaité aller plus loin en expérimentant une **mise à disposition gratuite de pièges à moustiques** à destination des particuliers qui en feront la demande. Le piège en question est très simple : il s'agit d'un petit récipient contenant déjà de l'eau, qui attire le moustique qui se trouve alors piégé.

Contact : SIBA 05 57 76 08 77



Présentation de ce nouveau service par l'équipe de l'Office de Tourisme

PROPRIÉTAIRES DE locations de vacances

Faites classer votre hébergement !

Depuis janvier 2021, l'Office de Tourisme de Gujan-Mestras est habilité à procéder au classement des meublés sur la ville.

Le classement d'un meublé de tourisme de 1 à 5 étoiles garantit la **Qualité** de l'hébergement, fait gagner en **visibilité** et permet de profiter de **multiples avantages** :

- valorisation de la qualité de l'hébergement
- possibilité de s'affilier à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).
- abattement fiscal de 71 %



Sandra
PEIGNON

« Ce nouveau service de proximité proposé par l'Office de Tourisme va permettre de garantir une plus grande réactivité face aux demandes des propriétaires souhaitant classer leurs biens » se réjouit **Sandra PEIGNON, Conseillère Municipale déléguée au Tourisme.**

ET CONCRÈTEMENT ?

Une note complète est à disposition des propriétaires à l'accueil de l'Office de Tourisme et téléchargeable sur le site www.gujanmestras.com.

Pour toute information complémentaire, contacter Elodie ABIVEN au 05 56 66 12 65 ou par mail à : classement@gujanmestras.com



LES tribunes



PARLONS VRAI A GUJAN-MESTRAS ET AGISSONS ENFIN !

Gujanaises et Gujanais,

Si le journal municipal est un indicateur de la vitalité et de l'action d'une équipe municipale, **vous avez pu constater qu'à Gujan-Mestras après huit mois de silence, la majorité ne brille pas par son dynamisme.** Ce journal enjolive bien sûr, à coup de superlatifs et de photographies d'édiles, le pâle bilan d'une **majorité que nous voyons déjà à bout de souffle, sans idées, sans ambition,** et qui gère au jour le jour. Cela tombe bien, **Osons a des idées à suivre pour un Gujan-Mestras en action et une ville entreprenante, solidaire et durable !**

Plus que jamais, cette année 2020 et les défis 2021 sont là ! **Cette crise sanitaire, climatique, et bientôt économique et sociale a changé la donne pour chacun d'entre nous. Cela va sûrement trop vite pour cette majorité, accaparés par la préservation de ses acquis.**

Osons comprend et partage **VOS DIFFICULTÉS.** Nous souhaitons que l'ensemble des élus ouvrent les yeux et perçoivent les enjeux à venir, **VOS ENJEUX !**

LES VIEILLES PRATIQUES, ÇA SUFFIT !

Avez-vous remarqué le positionnement systématique et assumé du 1^{er} Adjoint Monsieur Xavier Paris en lieu et place du Maire. S'agirait-il de léguer la commune en cours de Mandat ?

Dans le même esprit, récemment notre colistier **Monsieur Philippe GAUBERT, sans doute manipulé par le parti EELV et mû par une ambition personnelle, a décidé d'attribuer notre siège au parti** auquel il venait opportunément d'adhérer. **Nous condamnons fermement ce hold-up démocratique et, humblement, je veux ici présenter, au nom de 21 colistiers de la liste Osons changer d'Ère ! mes excuses les plus sincères** à vous qui nous avez fait confiance.

AGISSONS ENFIN !

Collectif issu de la société civile, sans étiquette politique et qui le restera, Osons changer d'Ère estime qu'il devient urgent d'agir.

Nous avons voté **contre la destruction volontaire des espaces naturels ; le renouvellement du contrat d'exploitation de la Piscine Municipale à la société Equalia ; l'attribution sans règles transparentes et équitables des subventions aux associations sportives ; la faiblesse des budgets alloués à la création/ rénovation de logements.** Mais nous avons soutenu **la création d'une aide financière à la création de sites internet e-commerce et l'accès haut débit des TPE/PME.**

Nous avons fait des propositions : la hausse des subventions à la Solidarité et à la Culture (seulement 35 000 €) - non validée à ce jour par la majorité ; le port obligatoire du masque dans la Zone des Loisirs (300.000 visiteurs) dès Juin (appliqué seulement en septembre quand l'Etat l'a ordonné) ; la création d'un service d'assistance Covid 19 par un 0800 assuré par psychologues (idée considérée par la majorité comme inutile) ; Et nous pensons utile de mettre en place notre passeport pour l'emploi et l'insertion à destination des jeunes de 16 à 20 ans !

Tony LOURENCO

« Osons Changer d'Ère ! »

Tél : 06.72.15.90.07

osongujanmestras@gmail.com

www.facebook.com/osongujanmestras

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, on prend l'eau... ça déborde...

Gujan-Mestras a un problème récurrent. Les Gujanais.es ont un problème récurrent. A chaque fois qu'il pleut fortement ou longuement, nos systèmes d'évacuation d'eaux pluviales ou usées dysfonctionnent.

Les conséquences sont visuelles, mais aussi olfactives, les eaux remontent dans les rues, les jardins, et les maisons. Tous ces sinistres engendrent des risques routiers, sanitaires ou économiques pour nos ostréiculteurs notamment.

Comment en est-on arrivé là ???

Nous ne tenons pas compte de nos erreurs, la nature est plus rapide et plus forte que nous.

Aujourd'hui, nous avons le record de la division de parcelles bâties. Notre taux d'artificialisation des sols, 1,37% (SO du 29/01/21) est l'un des plus élevés du bassin d'Arcachon- Val de l'Eyre

Souvent dictées par des raisons électoralistes, les décisions de l'équipe majoritaire sont, par nature, à court terme et donc sans vision et sans cap :

- Des travaux d'embellissement réalisés avant le scrutin de l'élection municipale.
- Superficielles (revêtement du tapis de voirie).
- Incohérentes : aucun enterrement de réseaux sur les voiries rénovées.
- Les fossés, les crastes sont régulièrement effacés, mal ou pas entretenus.
- Les arbres sont abattus.
- Un an après l'élection, toujours pas de révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour stopper l'étalement urbain.
- Quel impact a aujourd'hui le nouveau bassin de rétention financé lourdement par le SIBA, plusieurs millions d'Euros de fonds public ?
- ...

Toutes ces actions, réactions ou inactions ne font qu'accroître notre retard. Notre réseau d'eaux pluviales sature, l'eau ruisselle et ne s'infiltre plus dans le sous-sol. Elle profite alors de notre réseau d'assainissement qui déborde. Ces eaux coulent ainsi, inexorablement vers nos ports, vers le Bassin d'Arcachon.

Que faut-il faire ?

- Il est urgent d'engager enfin une révision générale de notre PLU, notre programme « Un Nouveau Cap pour Demain » le prévoyait d'ailleurs. C'est un outil indispensable, porteur d'une véritable vision, co-construit avec les Gujanais.es.
- Il faut instaurer un coefficient d'espaces verts de pleine terre, repris par le maire en campagne au projet "Un Nouveau Cap pour Demain" (fixant le seuil des surfaces végétalisées au sein des lots urbanisés) non présent dans le PLU et difficile à imposer aux administrés par manque d'exemplarité communale.

Il faut penser notre ville autrement, il faut remettre la nature au cœur de notre réflexion, penser notre ville, notre Gujan-Mestras de demain, plus respectueuse de ce qui nous entoure et nous commande : la Nature. C'est ainsi que nous nous respecterons en tant qu'être humain. Les choses changent, il n'y a plus de temps à perdre.

Jacques Chauvet CAP GM

Conseiller Municipal

Conseiller Départemental du Canton de Gujan-Mestras

jac.chauvet@wanadoo.fr/ 06 16 94 85 10

ENSEMBLE POUR GUJAN-MESTRAS

Le sujet nous obsède depuis des mois ; il était au cœur de la campagne des élections municipales, et aujourd'hui nous sommes bel et bien confrontés aux nuisances que nous dénonçons.

Nous le redisons fortement et clairement ici : oui, draguer le port de La Teste était nécessaire, indispensable et salutaire, et nos amis testerins avaient raison de manifester leur impatience.

Mais pourquoi une telle obstination à déposer les boues au port de La Mole ? Aujourd'hui, nous ressentons une immense amertume.

Malgré une mobilisation hors normes, malgré des arguments forts, des points juridiques restés sans réponse, le Commissaire Enquêteur a balayé les revendications légitimes des Gujanais, et a donné le feu vert au stockage des sédiments du port de La Teste, au port de la Mole.

Rappelons que la ville avait attaqué l'arrêté de la Préfète, et obtenu du Tribunal qu'une expertise judiciaire soit menée. Des prélèvements ont été faits, et les résultats devaient être fournis avant que le dragage ne commence.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore obtenu du Tribunal la communication des résultats et malgré cela, la Préfète a donné le feu vert à cette opération.

Certes la bataille juridique n'est pas finie : nous avons attaqué le nouvel arrêté de la Préfète.

En attendant, ce que nous craignons est en œuvre ; en effet vous avez sûrement croisé ces dizaines de camions qui viennent déverser les boues sur la Mole. Nous le redisons avec force : ce n'est pas le lieu ! Il y a un vrai danger écologique, ce bassin n'est pas étanche.

Une amertume aussi de constater que certains élus de l'opposition aient lieu de se satisfaire de cet état de fait, et que notamment le Conseiller départemental actuel ait oublié de défendre les intérêts de Gujan-Mestras.

Autour de Marie-Hélène DES ESGAULX, l'équipe « Ensemble pour Gujan-Mestras » agit : nous avons fait l'acquisition d'un terrain à Césarée prolongée pour en faire des bassins de décantation étanches pour éviter tout désordre écologique.

Là où depuis dix ans le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte des Ports tergiversent, en moins d'un an, nous proposons une solution pérenne.

Comptez sur notre détermination et notre vigilance pour toujours défendre les intérêts de Gujan-Mestras.

Xavier PARIS, 1^{er} Adjoint au Maire
Pour la Liste « Ensemble pour Gujan-Mestras »



QUELQUES NUMÉROS d'urgence à connaître

- Pharmacie de garde : **3237**
- Médecin de garde : **15**
- Pôle de Santé : **05 57 52 90 00**

Et si vous rencontrez un problème :

- de gaz, contacter GRDF, au **0800 47 33 33**
- d'électricité, contacter ENEDIS, au **09 72 67 50 33**
- d'eau, contacter So'Bass, au **05 57 16 56 06**
- d'assainissement, contacter Eloa, au **05 57 17 17 20**

INFOS utiles

→ **Hôtel de Ville**
Place du Général de Gaulle 33470 Gujan-Mestras
Accueil tous services : Tél. 05 57 52 57 52

→ Formalités administratives : élection, état civil...

- du lundi au vendredi 8h30/12h et 13h30/17h30,
- le samedi 9h/12h

www.ville-gujanmestras.fr
contact@ville-gujanmestras.fr
Facebook : GujanMestrasOfficiel

→ A.M.I. (Atelier Mobile d'Intervention)

Tél. : **05 57 52 57 77**

Ce service de proximité répond à toutes demandes de petits travaux sur le domaine public.

Magazine municipal AVRIL 2021 • Directeur de publication : Marie-Hélène Des Esgaulx • Rédaction : Florence Legrand / Tristan Pauc • Diffusion : Service communication de la Mairie de Gujan-Mestras 05 57 52 57 64 • Graphisme : Mums creation 0608832492 • Photos : Mairie de Gujan-Mestras - IStock photos • Impression : IRO Périgny • **Imprimé sur papier certifié PEFC pour le respect de l'environnement.**



ENimages



SEPT.
2020

Remise du Prix des lecteurs à Sophie Loubière, pour son roman *Cinq cartes brûlées*, lors de la 6^{ème} édition du Festival Thrillers à Gujan-Mestras.



SEPT.
2020

Chorale de l'Argonautique lors des Journées du Patrimoine



OCT.
2020

Opération de sensibilisation au handicap en partenariat avec les clubs Lions Les Barbots et les Parqueurs.



MARS
2021

Réalisation d'un jeu d'échec géant à l'école élémentaire Gambetta



JAN.
2021

Remise d'un chèque de 8206 € en faveur du Téléthon



DORÉNAVANT, TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU

Plastiques souples et films

NOUVEAU

Barquettes polystyrènes

NOUVEAU

Barquettes plastiques

NOUVEAU

Pots de yaourt, de crème...

NOUVEAU

Petits emballages en métal

Papiers/cartons

Bouteilles et flacons
en plastique

Canettes et boîtes de conserve

COBAS ^{HBA}



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud



Retrouvez nous sur :

agglo-cobas.fr et  [@cobaslagglo](https://www.facebook.com/cobaslagglo)